



Bulletin Municipal

herri aldizkaria

Août 2026
2026 ko agorrila



Editorial Sar hitza

Martine Péré

Maire de Lahonce
Lehuntzeko auzapeza
maire@lahonce.fr

Chères Lahonçaises, chers Lahonçais

Construire l'avenir de notre commune, c'est savoir répondre aux besoins du quotidien tout en préparant les projets qui façonneront notre cadre de vie pour les années à venir. C'est aussi trouver le juste équilibre entre développement, préservation de notre identité et gestion responsable des finances publiques.

Dans un contexte où les collectivités doivent faire face à de nombreux défis, notre équipe municipale récemment élue reste fidèle à la ligne qu'elle s'est fixée : agir avec ambition, pragmatisme et responsabilité, en gardant toujours l'intérêt général comme boussole.

Après un précédent mandat marqué par l'anticipation et la préparation de nombreux projets structurants, nous sommes désormais entrés dans des phases de réalisation concrètes au service de notre commune et de ses habitants. L'un des projets majeurs de ce début de mandat est la construction de l'équipement dédié aux Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), qui permettra d'accueillir nos enfants dans des conditions plus adaptées, plus confortables et plus fonctionnelles. Il offrira également à l'ensemble des équipes éducatives un cadre de travail à la hauteur de leur engagement quotidien auprès de nos jeunes. Après une année de travaux, la livraison est prévue pour cette fin d'année 2026.

Nous poursuivons également la réflexion engagée autour de la plaine Arbeou, un espace auquel nous sommes tous particulièrement attachés. Notre ambition est de permettre à chacun d'y trouver sa place, en conciliant les différents usages tout en préservant ce qui fait l'identité et le charme de ce lieu : son caractère naturel, sa qualité paysagère et son rôle de poumon vert au cœur de notre commune. Parce que la qualité de vie passe aussi par un cadre de vie agréable et des équipements entretenus, nous maintenons un niveau d'investissement important pour les travaux de voirie. La rénovation de nos bâtiments communaux, notamment la mairie et le couvent, restera également une priorité afin de préserver notre patrimoine et de l'adapter aux besoins d'aujourd'hui comme de demain. Ces investissements traduisent une vision : celle d'une commune dynamique, attentive à ses habitants, soucieuse de son environnement et résolument tournée vers l'avenir. Ils sont le fruit d'une gestion rigoureuse et responsable qui nous permet d'avancer avec confiance tout en préservant les équilibres financiers de la collectivité.

L'accès à un logement demeure une préoccupation majeure au Pays Basque. Face à cette réalité, notre commune poursuit son engagement afin de favoriser l'accès à l'habitat pour tous et de préserver la vitalité de notre territoire. À ce titre, je me réjouis du démarrage des travaux des programmes Zabaleta et Baketsua, qui permettront de proposer de nouvelles solutions de logement adaptées aux besoins des habitants. Par ailleurs, la réhabilitation de la maison Oyhanto, dont les travaux devraient commencer d'ici la fin de l'année, participera pleinement à cette dynamique, en valorisant notre patrimoine tout en créant de nouvelles opportunités d'habitat. Ces projets témoignent de notre volonté d'agir concrètement pour répondre aux enjeux du logement et tout en maîtrisant le développement de notre commune.

Avec l'ensemble du conseil municipal, nous poursuivons notre engagement au service de notre territoire, avec la volonté constante de préparer l'avenir sans jamais perdre de vue ce qui fait la richesse de notre commune : ses habitants, son cadre de vie et les valeurs de solidarité qui nous rassemblent.

Bel été à vous tous.

Lehunztar maiteak,

Gure herriaren etorkizuna eraikitzeko, eguneroko beharrei ihardesten jakin behar da, heldu diren urteetarako gure bizi-ingurunea moldatuko duten proiektuak prestatzen ditugun artean. Garapenaren, gure identitatearen zaintzearen eta finantza publikoen kudeaketa arduratsuaren arteko oreka egokia aurkitu behar ere da.

Kolektibitateek erronka frankori buru egin behar dien testuinguruan, berriki hautatua izan den gure herriko taldea leial dago finkatu duen politika ildoari: anbizioz, pragmatismoz eta erantzukizunez jokatzeari, beti interes orokorrari jarraituz.

Aitzineko agintaldian proiektu egituratzaila anitzen aurreikuspena eta prestatzea egin ondoan, orain gauzatze fasean sartu gara, gure herriaren eta herritarren zerbitzuko. Agintaldi hastapen honetako proiektu nagusietarik bat Aterperik Gabeko Aisialdi Zentroetarako (AGAZ) ekipamenduaren eraikuntza da, eta horri esker, gure haurrak baldintza egokiagoetan, erosoagoetan eta funtzionalagoetan hartzen ahalko ditugu. Gainera, hezkuntza-talde guziei gure gazteekin egunero egiten duten lan ederrerrako ingurunea eskainiko die. Urte bateko obren ondotik, horiek 2026 hondar honetan bururatuak behar lukete.

Arbeouko ordokiari buruz hasi dugun gogoeta ere segituko dugu, denak bereziki atxikiak garen lekua baita. Gure xedea da bakoitzak bere lekua atzematea bertan, erabilera mota desberdinak uztartuz, leku horren identitatea eta xarma egiten duena atxikiz: bere izaera naturala, paisaiaren kalitatea eta gure herriko berdegunea.

Bizi-kalitatea ona izateko bizi-ingurunea laketa izan behar baita eta ekipamenduak mantenduak, errepide-obretan inbestimendu anitz egiten segitzen dugu. Gure herri eraikinen berritzea, bereziki Herriko Etxea eta komentua, lehentasuna geldituko da gure ondarea zaintzeko eta egungo eta biharko beharrei egokitzeko.

Inbestimendu horiek ikuspegi baten isla dira: herri dinamiko batena, biztanleei erre dagoena, bere ingurumena zaintzen duena eta errotik geroari buruz itzulia. Kudeaketa zorrotz eta arduratsu baten emaitza dira, eta horrek konfiantzaz aitzina egiteko parada ematen digu kolektibitatearen finantza-oreka mantenduz.

Bizitegia ukaitea lpar Euskal Herriko kezka nagusia gelditzen da. Errealitate horren aitzinean, gure herriak bizilekurako sarbidea denentzat errazteko eta gure lurraldearen bizitasuna zaintzeko bere engaiamendua segitzen du. Horretarako, pozten naiz Zabaleta eta Baketsua programen obrak laster hasiko baitira, biztanleen beharrei egokitu bizitegi-aterabide berriak proposatuko baitituzte. Bestalde, Oyhanto etxearen zaharberritzeak, zeinen obrak urte hondarra gabe hasiko baitira, dinamika horretan parte hartuko du, gure ondarea baloratuz eta bizileku-parada berriak sortuz. Proiektu horiek erakusten dute bizitegi-erronkei ihardesteko molde konkretuan aritzeko dugun xedea, eta aldi berean gure herriaren garapena kontrolatu nahi dugula.

Herriko Kontseilu guziarekin gure engaiamendua segitzen dugu gure lurraldearen zerbitzuko, etorkizuna prestatzeko etengabeko xedearekin, gure herriaren aberastasuna egiten duena sekula ahanzi gabe: biztanleak, bizi-ingurumena eta batzen gaituzten elkartasun baloreak.

Uda on dene

Sommaire / Aurkibidea

Chronique municipale et commissions

1 2 3 4 5

Ecole

6 7

Associations

8 9 10

Informations diverses

11 12

LAHONCE REPRÉSENTÉE AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE

Un nouveau mandat s'ouvre pour la Communauté d'Agglomération Pays Basque avec l'élection, les 11 et 24 avril derniers, du Président Alain Iriart et de son Conseil exécutif. Cette nouvelle gouvernance place au cœur de son action les préoccupations concrètes des habitants : faciliter l'accès au logement, renforcer les services publics de proximité, préparer l'avenir de la jeunesse, préserver la qualité de vie et l'environnement, tout en valorisant les langues et l'identité qui font la richesse du Pays Basque.

Ces orientations seront mises en œuvre en étroite collaboration avec les élus des 158 communes du territoire et des 10 pôles territoriaux.

La commune de Lahonce sera pleinement associée à cette dynamique. Sandrine Minne, Conseillère communautaire et membre du Conseil Permanent, y représentera notre commune. Également 3^e Vice-Présidente du Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour, elle exercera ses responsabilités dans le domaine de l'accessibilité et de l'attractivité des transports en commun.

Jean-Marie Demange, adjoint en charge de l'aménagement et membre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), assurera sa suppléance.

Par ailleurs, Jérôme Dupouy-Mindegua, adjoint en charge de la voirie, des espaces verts et des réseaux, ainsi que Martine Péré, maire de Lahonce, siègeront au sein de la Commission Territoriale Nive-Adour.

À travers l'engagement de ses élus, Lahonce continuera ainsi à porter ses projets et ses intérêts au sein des instances communautaires, au service du développement et du bien-être de ses habitants.



L'Équipe Municipale

PÉRÉ Martine : *Maire (membre de toutes les commissions)*

- 2

MOCCOREA Bruno
- 3

MINNE Sandrine
- 4

DEMANGE Jean-Marie
- 5

CHESNEAU Sylvie
- 6

DUPOUY Jérôme
- 7

LÉCIAGUÉCAHAR Stéphane
- 8

BALESTE Géraldine
- 9

VANDENBERGUE Pauline
- 10

DELMAS-GUICHENNÉ Bernard
- 11

CHEVALIER Frédéric
- 12

SABATIER Serge
- 13

VAN DE GOOR Anaïs
- 14

CÉLAN Matthieu
- 15

RAINERI Pauline
- 16

TUTELLIER Pierre
- 17

ANDRIEU Camille
- 18

ASSOR Daniel
- 19

LABACHOT Véronique
- 20

LACOMBE Thomas
- 21

TOURNU Géraldine
- 22

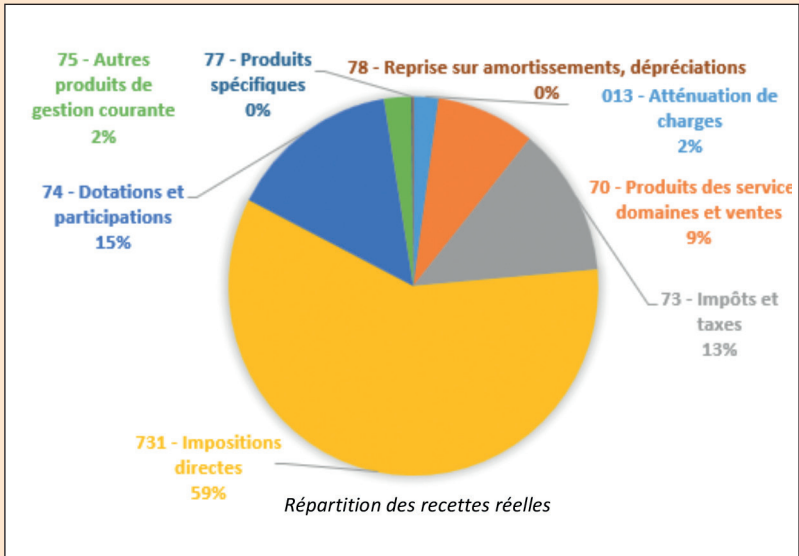
HARGUINDEGUY Jérôme
- 23

SIEBERT Christiane



b) Les recettes de fonctionnement

RECETTES	
013 - Atténuation de charges	57 217,73 €
70 - Produits des services, domaines et ventes	226 044,96 €
73 - Impôts et taxes	333 773,99 €
731 - Impositions directes	1 540 397 €
74 - Dotations et participations	390 623,77 €
75 - Autres produits de gestion courante	61 747,86 €
77 - Produits spécifiques	2 036,24 €
78 - Reprise sur amortissements, dépréciations	3 000,00 €
Total des recettes réelles	2 614 841,75 €
Excédent de fonctionnement n-1 reporté	96 292,82 €
Total des recettes réalisées	2 711 134,57 €



Les recettes de fonctionnement atteignent 2 711 134,57 €, portées majoritairement par les impositions directes, impôts et taxes (1 874 171.19 €, soit 71.7% des recettes réelles) et les dotations et participations (390 623,77 €, soit 14.9% des recettes réelles).

3 - Section d'investissement

Elle retrace l'ensemble des recettes et dépenses nécessaires aux financements des projets d'investissement de la commune.

a) Les dépenses d'investissement

DÉPENSES	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	2 732,49 €
16 - Emprunts et dettes assimilés	72 872 82 €
20 - Immobilisations incorporelles	204 874,60 €
204 - Subventions d'équipements versées	60 139, 33 €
21 - Immobilisations corporelles	367 199,32 €
27 - Autres immobilisations financières	118 665,91 €
45 - Comptabilité distincte rattachée	2 036,24 €
Total des dépenses d'équipement	828 520,71 €
041 - Opérations patrimoniales	995 002,16 €
TOTAL	1 823 522,87 €
Déficit d'investissement n-1 reporté	139 438,14 €
Total des dépenses réalisées	1 962 961,01 €

Les priorités du budget 2025 ont pu être tenues et notamment :

COMMISSION FINANCES

Le Compte Financier Unique (CFU) 2025 de la commune de Lahonce

Le CFU du budget principal de la commune de l'exercice budgétaire 2025 se présente comme suit :

1 - Balance générale

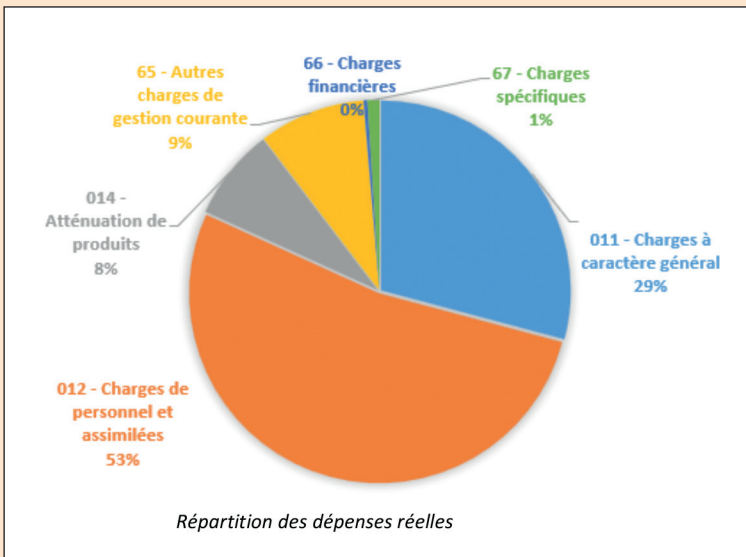
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES	2 614 841,75 €	1 866 047,70 €
DEPENSES	2 288 694,94 €	1 823 522,87 €
Résultat de l'exercice	326 146,81 €	42 524,83 €
Résultat antérieur reporté	96 292,82 € Excédent de clôture n-1 reporté	-139 438,14 € Déficit de clôture reporté
Résultat cumulé au 31/12	422 439,63 €	-96 913,31 €

2 - Section de fonctionnement

Elle retrace l'ensemble des recettes et dépenses nécessaires au fonctionnement courant des services de la commune.

a) Les dépenses de fonctionnement

DÉPENSES	
011 - Charges à caractère général	652 699,17 €
012 - Charges de personnel et assimilées	1 178 875,70 €
014 - Atténuation de produits	175 605,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	202 256,16 €
66 - Charges financières	7 216,58 €
67 - Charges spécifiques	22 749,18 €
Total des dépenses réelles	2 239 401,79 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	49 293,15 €
Total des dépenses réalisées	2 288 694,94 €



Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 2 288 694,94 €.

Elles sont principalement composées des charges de personnel (1 178 875,70 €, soit 52,6% des dépenses réelles), et des charges à caractère général (652 699,17 €, soit 29,2% des dépenses réelles) et des autres charges de gestion courante (202 256,16 €, soit 9 % des dépenses réelles).
Les dépenses de fonctionnement 2025 sont compatibles avec le niveau des recettes, permettant à la commune de dégager un excédent de fonctionnement significatif et de préserver ses marges de manœuvre financières.

● COMMISSION FINANCES (Suite)

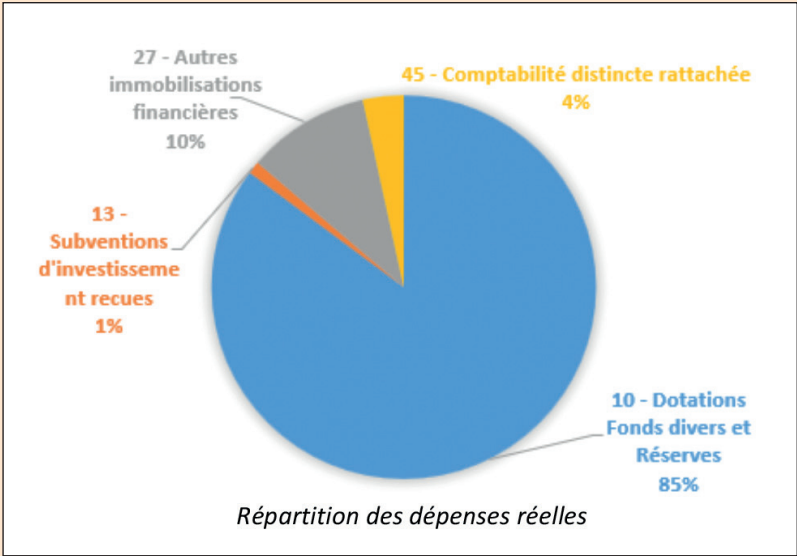
Investissements 2025	Etudes/ Honoraires	Travaux/ achat	Total TTC
Construction de l'équipement ALSH	120.000,00 €	-	120.000,00 €
Etude de faisabilité et de programmation zones AU	43.200,00 €	-	43.200,00 €
Acquisition d'un foncier pour réserve foncière – Gare	70.000,00 €	-	70.000,00 €
Etude paysagère et de valorisation de la plaine Arbéou	3.650,00 €	-	3.650,00 €
Travaux d'arrachage de l'herbe de la pampa	-	15.120,00 €	15.120,00 €
Travaux d'éclairage public	-	23.609,00 €	23.609,00 €
Travaux d'entretien des voiries communales	-	111.000,00 €	111.000,00 €
Entretien bâtiments couvent et mairie	600,00 €	-	600,00 €
Travaux d'entretien de la salle Kiroldegi	-	38.500,00 €	38.500,00 €
Matériel communal : acquisition d'un tracteur	-	34.160,00 €	34.160,00 €
Etude et acquisition de matériels améliorant l'acoustique cantine	1.260,00 €	3.128,00 €	4.388,00 €
Matériels pour les services techniques	-	4.800,00 €	4.800,00 €
Acquisition d'équipement numérique et sonorisation	-	9.050,00 €	9.050,00 €

- Endettement cumulé : établissements bancaires – Syndicat Territoire d'Energie 64 - portage foncier de l'Etablissement Public Foncier Local

	Capital	Intérêts	TOTAL	Capital restant dû
Remboursement de la dette bancaire	72 085,02 €	7 216,58 €	79 301,60 €	100 932,33 €
Remboursement de la dette TE64	787,80 €	3 633,79 €	4 421,59 €	13 063,56 €
Remboursement EPFL (Artech + Oyhanto)	118 665,91 €	10 844,06 €	129 509,97 €	574 307,15 €
TOTAL	191 538,73 €	21 694,43 €	213 233,16 €	688 303,04 €

b) Les recettes d'investissement

RECETTES	
10 - Dotations Fonds divers et réserves	700 063,70 €
13 - Subventions d'investissement reçues	8 709,33 €
27 - Autres immobilisations financières	84 841,14 €
Total des recettes d'équipement	821 752,39 €
040 - Opérations d'ordre en section	49 293,15 €
041 - Opérations patrimoniales	995 002,16 €
Total des recettes réalisées	1 866 047,70 €



Les recettes d'équipement représentent 821 752,39 €, soit environ 44 % des recettes totales. Elles constituent les ressources effectivement mobilisables pour le financement des investissements. Leur structure est fortement dominée par les dotations, fonds divers et réserves, qui s'élèvent à 700 063,70 € (85 % des recettes d'équipement). Cette situation traduit une capacité importante de financement par ressources propres et témoigne d'une autonomie financière satisfaisante. Les subventions d'investissement reçues s'établissent à 8 709,33 €, soit une part, cette année, très limitée des recettes d'équipement (1 %). Les subventions des travaux réalisés en 2025 seront perçues sur l'exercice budgétaire 2026.

Le budget principal 2026 de la commune de Lahonce

Le budget principal de la commune 2026 a été voté par le Conseil Municipal le lundi 20 avril 2026 comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES	2 627 072,32 €	2 863 442,74 €
DEPENSES	2 627 072,32 €	2 863 442,74 €

Les principaux investissement 2026 constituent les projets suivants :

Investissements 2026	Etudes/ Honoraires	Travaux/achat	Total TTC
Construction de l'équipement ALSH	168.771,00 €	1.619.960,00 €	1.788.731,00 €
Travaux d'entretien des bâtiments communaux	-	273.300,00 €	273.300,00 €
Travaux de réseaux – Requalification de la route Sallaberry	-	180.000,00 €	180.000,00 €
Travaux d'entretien des voiries	-	123.270,00 €	123.270,00 €
Etude paysagère et de valorisation de la plaine Arbéou	25.000,00 €	-	25.000,00 €
Restauration de trois mobiliers de l'abbaye	-	20.000,00 €	20.000,00 €
Acquisition de mobiliers pour l'équipement ALSH	-	15.000,00 €	15.000,00 €
Acquisition de mobiliers pour l'école	-	8.500,00 €	8.500,00 €
Equipements des bâtiments communaux	10.001,00 €	-	10.001,00 €
Etude de conception de la cour d'école du haut	10.000,00 €	-	10.000,00 €
Etude de la mise en accessibilité d'arrêts de bus	5.000,00 €	-	5.000,00 €
Acquisition du foncier occupé par l'école de voile (cession de l'Etat)	3.000,00 €	-	3.000,00 €
Matériel pour les services techniques	-	3.000,00 €	3.000,00 €

Le budget annexe 2026 commerces

La commune de Lahonce est propriétaire de deux locaux commerciaux en centre bourg dont les baux commerciaux ont été cédés pour l'exploitation d'un commerce alimentaire et d'une boulangerie. Construits par l'ancienne Communauté de Communes Nive Adour, la commune de Lahonce les a rachetés en 2015 en contractant un emprunt de 350 000€

1 - Balance générale

Le budget annexe commerces 2026 est voté en équilibre comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES	88 755,93 €	83 486,10 €
DEPENSES	88 755,93 €	83 486,10 €

Canicule : Registre vigilance CCAS

Nous vivons actuellement un pic de chaleur intense qui peut rapidement dégrader la santé notamment des plus fragiles et qui nécessite la vigilance de tous.



Le CCAS de Lahonce propose de mettre en place un « registre de vigilance » qui permettrait aux personnes inscrites de bénéficier d'une attention particulière (contact téléphonique, visite à domicile, ...) pendant les épisodes de forte chaleur. Si vous connaissez une personne fragile et/ou isolée sur notre commune qui pourrait être en difficulté actuellement en raison de l'épisode de canicule, n'hésitez pas à contacter la Mairie de Lahonce au : 05 59 31 55 10 ou par mail à : contact@lahonce.fr



● COMMISSION TRAVAUX

Travaux de voirie 2026

La commune poursuit son programme d'entretien et de sécurisation des voies communales. Plusieurs interventions sont prévues au cours de l'année 2026 :

Chemin de la Chapelle : réfection de la bande roulante
Chemin Istiart : mise en œuvre d'enrobés bas carbone à froid composés à 40 % de matériaux recyclés.

Chemin Pedegain : réalisation de tranchées drainantes, apport de graves concassées et mise en œuvre d'engrèvements.

Chemin Landaboure : travaux en cours de définition (co-maitrise d'ouvrage entre les deux communes).

Construction d'un bâtiment dédié aux accueils de loisirs sans hébergement (ALSH)

Les travaux de l'équipement dédié aux Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et à la végétalisation de la cour du bas de l'école se déroulent conformément au calendrier prévisionnel. Avec une livraison prévue en fin d'année, son ouverture aux enfants et aux agents est programmée pour janvier 2027.



Le coût global de l'opération, comprenant l'assistance à maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre, les différentes études et les travaux, s'élève à 1 655 600 € HT.

Ce projet bénéficie du soutien de plusieurs partenaires institutionnels. La Caisse d'Allocations Familiales du Pays Basque et Seignanx participe à hauteur de 200 000 € et accompagne également la commune par l'octroi d'un prêt à taux zéro de 70 000 €. La Communauté d'Agglomération Pays Basque, au titre de ses fonds de concours, apporte une contribution de 130 443,58 €.

Cette opération a aussi bénéficié d'une subvention DETR de 200 000 €.

● COMMISSION ANIMATION COMMUNICATION



Fête de la Nature

LE TROQUET VAGABOND DE RETOUR À LAHONCE !



Pour une deuxième édition, le Troquet Vagabond revient avec sa fête itinérante mêlant convivialité et ambiance guinguette familiale dans le cloître de l'Abbaye de Lahonce.

De la place pour laisser les tout petits jouer pendant que les grands papotent, de quoi manger bon et local à tous les prix. Des jus et sodas artisanaux de la région, et un grand choix de bières artisanales à la pression. Bref la convivialité et la simplicité seront au rendez-vous !

Des animations vous seront proposées les trois soirs et nous vous réservons d'ailleurs quelques surprises...le programme vous sera dévoilé très prochainement...

Notez donc d'ores et déjà les soirées des 10-11-12 septembre 2026, nous vous attendons nombreux !

Le 10 mai dernier, le Cloître de Lahonce a accueilli la Fête de la Nature. Plus de 150 personnes sont venues profiter du marché, échanger des plants et partager un moment convivial.

Nous avons eu la chance d'accueillir plusieurs producteurs locaux qui nous ont régalié et proposé leurs fromages, aromates, bières et miel, etc... ainsi que l'association Trukatu, qui a organisé comme chaque année sa traditionnelle Bourse aux plantes.

Petits et grands ont aussi pu profiter des ateliers créatifs et éducatifs, et notre jeune public a été conquis par la ferme vivante et ses animaux.

Merci à tous d'avoir fait de cette journée un beau moment de vie villageoise et un grand merci à toutes les associations qui ont rendu cette journée possible.

Rendez-vous au printemps prochain pour l'édition 2027 !



COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT



Débroussaillage

A Lahonce le débroussaillage est une obligation légale. Débroussailler, c'est réduire la masse de végétaux sur un terrain en créant des discontinuités dans la végétation. Le débroussaillage diminue le risque incendie et, en cas de départ de feu, permet de freiner sa propagation et son intensité.

Débroussailler, qu'est-ce que c'est ?

Débroussailler vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres (portée à 100 mètres dans de rares cas) autour de vos bâtiments ou autre équipement. Ce n'est ni une coupe rase, ni un défrichage. Le débroussaillage correspond à plusieurs types de travaux : des travaux de réductions fortes de la végétation qui peuvent nécessiter la coupe d'arbres ou d'arbustes, l'entretien qui consiste à maintenir une faible masse de végétaux au sol en coupant les herbes et la broussaille, et le nettoyage qui comprend l'élimination des déchets végétaux et l'éloignement de tout potentiel combustible aux alentours de l'habitation. Réduire et contrôler la végétation aux abords de son habitation permet de diminuer l'intensité des feux et de limiter leur propagation.

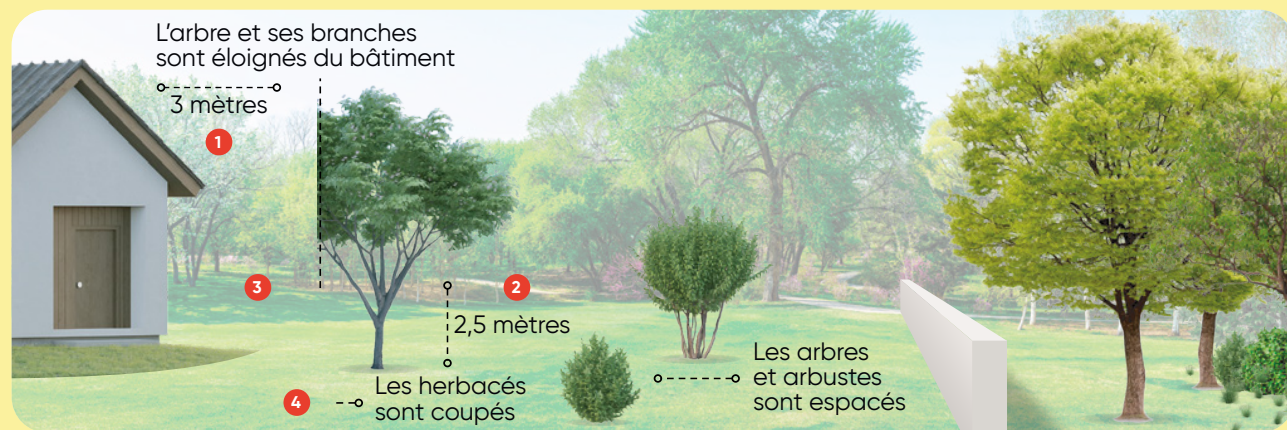
Débroussailler, c'est 9 actions essentielles :

- Couper la végétation buissonnante
- Couper les branches en contact avec ma maison, voire les arbres eux-mêmes s'ils en sont trop proche et quand c'est obligatoire afin qu'ils ne se touchent pas entre eux ;
- Élaguer les arbres conservés ;
- Supprimer les arbustes sous les arbres ;
- Couper les végétaux proches des constructions surtout pour les massifs décoratifs, ne pas utiliser de paillage végétal pour les allées, etc. ;
- Limiter l'importance des haies en largeur et en longueur et les éloigner des bâtiments ;
- Nettoyer les gouttières et éliminer les feuilles et aiguilles de pin ;
- Éloigner les réserves de bois et tout autre stock de combustibles des constructions ;
- Veiller à bien éliminer les résidus végétaux en déchetterie.

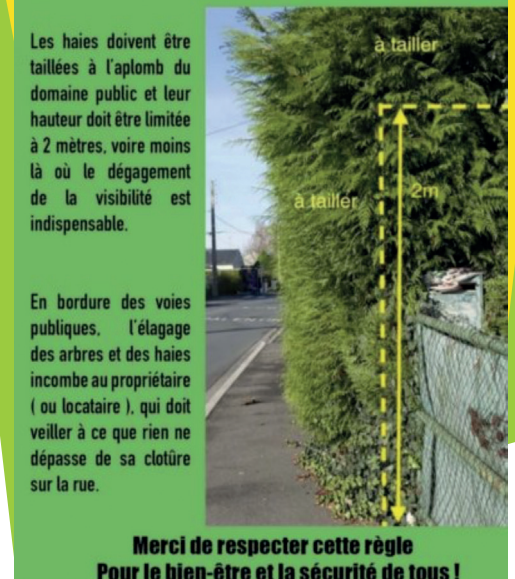
Le débroussaillage inclut la réalisation et l'entretien des opérations suivantes :

- **Le maintien des arbres** à une distance minimale de 3 mètres de tout point des constructions et de leurs toitures et installations. **1**
- **La coupe des branches** surplombant les toitures. **1**
- **L'élagage des arbres** à 2,5 m du sol, et pour les petits arbres, à 1/3 de leur hauteur au maximum. **2**

- **La suppression des arbustes** sous les arbres, à l'exception des arbres de renouvellement de la forêt. **3**
- **La coupe des herbes** et arbustes bas. **4**
- **L'élimination des déchets** de coupes et d'élagage.
- **L'élimination de tous les arbres, branches et bois morts.**



Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).



Merci de respecter cette règle Pour le bien-être et la sécurité de tous !



Vigilance Feux de forêts

Conseils de comportement aux abords des forêts :

1. N'allumez ni feu, ni barbecue.
2. Ne jetez jamais vos mégots en forêt ou par la fenêtre de votre voiture.
3. Ne réalisez pas de travaux avec des matériels susceptibles de déclencher un feu (disqueuse, soudure...) les jours de fort risque d'incendie.
4. Ne stockez pas vos combustibles (bois, fuel, butane) contre votre maison.
5. Si vous êtes témoin d'un début d'incendie, prévenez le 18, le 112 ou le 114 et essayez de localiser le feu avec précision.
6. Confinez-vous, ne fuyez pas, votre habitation est le meilleur abri.

COMMISSION JEUNESSE

Ramassage déchets

Le dimanche 7 juin au matin a eu lieu une matinée citoyenne et écologique de ramassage des déchets au lac d'Arbeou. A l'initiation de jeunes de Lahonce Ados et co-organisée par l'association Terre Buissonnière cette matinée a réuni une quarantaine de personnes de tout âge. Après avoir fait le tour du lac, l'ensemble des participants a trié les déchets ramassés tout autour du lac. Pas moins de 5kg de déchets ont été retirés de la nature à cette occasion et 4,5kg revalorisés via un tri sélectif. La plupart de ces déchets étaient de petits morceaux de plastique, des mégots de cigarette et des restes de pique-nique. Autour d'une collation zéro déchet les participants ont pu échanger sur les prochaines initiatives à mettre en œuvre avec notamment une volonté de poursuivre ces matinées citoyennes sur la zone de fret et le centre bourg de Lahonce. Une belle initiative de la jeunesse Lahonçaise !



Absence d'autorisation de droit à l'image signée par l'élu.

Le samedi 30 mai dernier les jeunes de Lahonce Ados ont participé à la deuxième édition du Festi'Jeunes. Un événement sportif et éducatif organisé par la Communauté d'Agglomération du Pays Basque au lac de Sames. C'est sur l'épreuve de la course de radeaux que nos jeunes Lahonçais-es ont brillé. Deux embarcations engagées pour une victoire et une belle troisième place ! En équipage de 4 jeunes, ils ont dû concevoir et fabriquer leur radeau à partir de matériaux de récupération : palettes et bidons de 25L. Après une réunion de pure théorie ils ont pu tester leur embarcation sur le lac d'Arbeou. Une étape qui s'est avérée nécessaire et forte en émotions tant les deux radeaux nécessitaient quelques ajustements. Vivement la prochaine édition !



Festi'Jeunes



Challenge mobilité

L'école de Lahonce une nouvelle fois primée pour son engagement dans le Challenge de la mobilité !

Lancé par l'ADEME en 2022, le Challenge de la mobilité inter-écoles est organisé par le Syndicat des Mobilités de la Communauté Pays Basque (SMPBA). Son objectif : encourager les enfants et leurs parents à adopter des modes de déplacement alternatifs (marche, vélo, trottinette, covoiturage, etc.) pour réduire l'usage de la voiture individuelle.

En 2026, le Syndicat des Mobilités a invité toutes les écoles de son territoire à y participer. 20 établissements se sont inscrits, dont 17 ont mené le défi jusqu'au bout, impliquant 2 441 élèves. Parmi elles, l'école de Lahonce s'est particulièrement illustrée !

Cette année, deux écoles ont été récompensées : l'école Charles Malégarie à Bayonne et celle de Lahonce. A l'instar de l'édition 2023, notre école a une nouvelle fois remporté le prix du « plus bel effort », une distinction qui salue l'engagement exceptionnel des enfants et de leurs parents pour modifier leurs habitudes de déplacement pendant le Challenge.

L'occasion de saluer ici, parents et bénévoles, qui depuis 3 ans se mobilisent toutes les semaines pour faire vivre le projet « Carapattes ».

Pour cette édition 2026, en seulement 4 jours (du 18 au 22 mai), les élèves de Lahonce et leurs familles ont réalisé 753 trajets, avec une nette préférence pour les mobilités douces :

- 260 trajets à pied (soit 35% des déplacements)
- 44 trajets à vélo
- 47 trajets en covoiturage
- 49% des trajets ont été effectués en évitant la voiture individuelle.



Pour célébrer cette belle performance, les représentants du SMPBA et de l'Agglomération Pays Basque ont organisé une cérémonie dans la salle Kiroldegi le vendredi 19 juin. Les enfants ont reçu un trophée unique, fabriqué à partir de pièces de vélos recyclés par deux associations locales : Txirrind'ola (Bayonne) et Clavette & Cie (Boucau). Symbole de leur engagement, ce trophée a ensuite sillonné les classes pour féliciter chaque élève. Il trônait fièrement dans l'école pendant un an, avant d'être remis en jeu pour l'édition 2027.

Cette victoire est une fierté pour Lahonce ! Elle confirme notre engagement collectif en faveur des mobilités durables et donne envie à toujours plus de familles de se lancer à leur tour. Rendez-vous en 2027 pour une nouvelle édition – et pourquoi pas avec encore plus de participants ? Bonnes vacances et bel été à toutes et à tous !



Le Carapattes en fête !!!

Le Carapattes est en fête ! Et pour cause !

La forte mobilisation des élèves et de leurs familles a permis à l'école de Lahonce de remporter le prix du plus bel effort ! En effet, un décompte des modes de transport ou moyens utilisés par les écoliers pour se rendre à l'école a été réalisé quotidiennement la semaine avant la semaine du Challenge et pendant.

Et c'est notamment grâce au Carapattes* qui a connu un vif succès sur cette édition !

Ce vendredi 19 juin 2026, pour clôturer l'année et afin de féliciter les petits Carapatteurs et sur la magnifique initiative des accompagnateurs, un petit déjeuner partagé a été organisé depuis l'un des plus beaux points de vue de Lahonce avant de regagner l'école à pied.

Une jolie médaille a récompensé les petits Carapatteurs pour leur motivation et leur engagement toute l'année à se lever un peu plus tôt pour se rendre à l'école à pied entouré des copains.

Bravo aux petits Carapatteurs et merci à tous les accompagnateurs qui font vivre ce concept qui permet d'aller à l'école... autrement !

*dispositif encadré par des bénévoles volontaires qui accompagnent les enfants à l'école à pied depuis 2023 depuis le quartier Hastoy. Cette année, et devant l'engouement du dispositif, le Carapattes est désormais proposé deux matins par semaine : les lundis matins et vendredis matins.

Pour tout renseignement ou inscription, n'hésitez pas à contacter l'école de Lahonce à ce.0640935u@ac-bordeaux.fr



Institutrice à l'école de Lahonce depuis plus de 25 ans, Françoise Noël raccroche sa blouse

Bien plus qu'une page qui se tourne, c'est un tome qui se termine. La sonnerie de la retraite a retenti pour Françoise Noël, institutrice à l'école de Lahonce depuis plus de 25 ans.

Arrivée à Lahonce en 1998, Mme Noël a vu défiler des générations d'élèves entre les murs de l'école publique et accompagné des centaines d'enfants dans leurs précieux apprentissages élémentaires : lecture, écriture ou encore tables de multiplication. Témoin de l'évolution du village, elle a également été au cœur des changements opérés au sein de l'école. Du tableau noir au tableau

blanc, elle aura notamment vécu l'arrivée de l'informatique et le développement des outils numériques dont il a fallu se saisir au fil des saisons scolaires.

27 ans plus tard, Mme Noël confiait au journal Sud-Ouest en marge de la dernière fête de l'école, avoir « mille projets » pour cette nouvelle vie. Chorales, activités sociales et solidaires, supporter l'Aviron Bayonnais et se mettre à fond dans l'apprentissage de la langue basque.

Au nom de l'équipe municipale, nous lui souhaitons une heureuse retraite.

L'école de Lahonce a eu la chance, cette année scolaire, d'avoir deux classes retenues par le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) pour participer à l'EcoParlement des Jeunes avec 5 autres classes du département. Ces 2 classes ont mené un travail avec des animatrices du CPIE Béarn/Pays Basque sur le thème de la biodiversité, en sortant de l'école à pied pour découvrir la biodiversité de leur environnement de proximité.

Une rencontre entre toutes les classes participantes a eu lieu le jeudi 5 mars à Saint Goin autour d'échanges sur nos découvertes et ateliers aussi riches que variés : plantation de haies, construction de nichoirs, petites bêtes aquatiques, habitat du hérisson, vie du ver de terre...

Ces sorties des classes autour de l'école ont été l'occasion de s'interroger sur 2 problématiques :

-Comment des poissons sont-ils arrivés dans le lac de Lahonce ?

-Comment se reproduisent les animaux ?

La classe de CM1-CM2 unilingue a alors interviewé un pêcheur et fait des recherches sur la vie des poissons.

La classe de CE2-CM1-CM2 a étudié la classification animale et leur cycle de vie.

C'est l'objet des articles rédigés par les élèves présentés ici.

La reproduction des animaux

Parmi les animaux que nous avons observés lors de nos sorties de l'école, en chemin vers l'île de Lahonce, tous ne se reproduisent pas de la même manière. Nous avons fait des recherches pour mieux connaître leur cycle de vie et avons découvert leurs particularités.

Ovipare / vivipare

Les ovipares : La femelle pond des œufs dans un nid, puis elle les couve. Les ovipares naissent dans des œufs, comme les reptiles, les amphibiens, les insectes et les oiseaux.

Les vivipares : Les vivipares ne naissent pas dans des œufs. Les femelles sont enceintes. Il faut un certain temps pour que l'accouchement se produise. Les petits se nourrissent de lait en tétant les mamelles de leur mère.

En conclusion, la différence entre un ovipare et un vivipare, c'est que les ovipares pondent des œufs comme les escargots et les grenouilles.

Les vivipares, eux, ne pondent pas d'œufs, comme les chiens et les chats.



La métamorphose

La métamorphose, c'est quand une larve se transforme en individu adulte. Par exemple la grenouille, au début, c'est un têtard, puis il grandit et ça devient une grenouille. Le papillon aussi se métamorphose : au début, c'est une chenille, puis un cocon, puis un papillon.

Cependant, il y a aussi des insectes qui ne se métamorphosent pas. Par exemple, la punaise se contente de changer graduellement : appelée « nymphe » au stade juvénile, elle se transforme lentement puis elle développe des ailes. Lorsqu'elle devient adulte, on parle ici de « métamorphose incomplète ».

L'abeille aussi se métamorphose : au début, c'est une larve inoffensive qui dort dans un cocon, puis elle devient mâle ou femelle ou même une reine.

La métamorphose est la transformation profonde nécessaire pour qu'une larve devienne adulte. Certains amphibiens et mammifères se métamorphosent aussi. Lorsqu'un adulte a fini sa métamorphose, il ne grandit plus.

Le dimorphisme

Le dimorphisme, c'est quand deux animaux sont de la même espèce mais ont quand même des différences. Ces différences peuvent être par rapport à la couleur, à la taille, à la classe sociale... La femelle et le mâle sont très différents. Exemple : chez le canard le mâle est plus coloré et la femelle est plus grosse. Chez le faisan de corne le mâle est très coloré avec une gorge bleu-vert et une tête rouge. Il est beaucoup plus grand que la femelle qui elle, est de couleur terne. On dit que chez cette espèce le dimorphisme sexuel est très apparent.

Mais par contre, chez l'escargot et le ver de terre le dimorphisme n'existe pas.



Les animaux « hermaphrodites »

Pour la plupart des animaux, pour avoir des petits, il faut qu'un mâle et une femelle s'accouplent. D'autres espèces sont « Hermaphrodites », c'est à dire que pour avoir des petits, il faut juste deux animaux de la même espèce. Chaque individu de ces espèces a deux organes sexuels : mâle et femelle. Exemple : l'escargot, la limace, le ver de terre...

Dans la mythologie grecque, Hermaphrodite est l'enfant du dieu Hermès et de la déesse Aphrodite. Il a les deux sexes.



Quelques animaux que nous avons observés

Le cormoran - Ubaroia

Nom scientifique : Phalacrocorax carbo
Famille : Phalacrocoracidae
Poids : 2kg à 3,7kg
Taille : 90cm
Espérance de vie : 1 ans
Habitats : Normandie Bretagne, Corse
Alimentation : poissons, crustacés et coraux.
Mode de reproduction : Ovipare. Le cormoran niche dans les pentes rocheuses ou sur les arbres.
Ponte : pendant les périodes pluvieuses

La taupe – Satora

Nom scientifique : Talpa europaea
Famille : Talpidés
Poids : 100 et 140 grammes
Taille : 10 à 15 cm de long
Espérance de vie : 5 à 7 ans
Habitat : dans un terrier
Alimentation : petits animaux et insectes
Mode de reproduction : Vivipare, deux portées par an
Portée : de 2 à 6 bébés taupe

La grue cendrée – Kurriilo hauskara

Nom scientifique : Grus grus
Famille : Gruidés
Poids : 4 à 6 kg
Taille : 100 à 120 cm
Espérance de vie : 17 ans
Habitat : zone boisées et humides
Alimentation : végétaux
Mode de reproduction : Ovipare
Ponte : un à deux œufs par ponte

L'araignée tégénaire domestique - Armiarma

Nom scientifique : Tegenaria domestica
Famille : Arachnide
Taille (mâle) : 6 mm à 9 mm (sans les pattes)
Taille (femelle) : 7,5 à 11,5 mm (sans les pattes)
Espérance de vie : 5 à 6 ans
Habitat : Endroit assez humide et sombre
Alimentation : principalement mouches et moustiques
Mode de reproduction : Ovipare
Ponte : La femelle pond 40 à 60 œufs blancs
Couvaison : La femelle accroche son cocon d'œufs dans un abri proche.

Cherche et trouve



Jokoak

Mots Mêlés

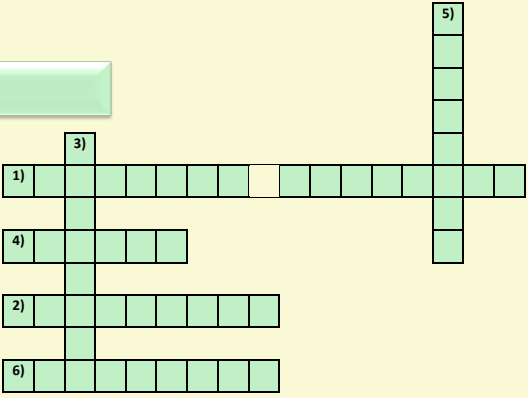
Mots à chercher		Traduction
Bibiparo	B I B I P A R O N T O X Z	Vivipare
Otso	D B G O T Z M B A I T A X	Loup
Obiparo	J I E D J O D I X O I O I	Ovipare
Txori	L O M T H A M P O T S O K	Oiseau
Metamorfosi	Z X G O D D I A H A T E T	Métamorphose
Igela	X E H T R H O R O D J I D	Grenouille
Dimorfismo	J T E A K F G O A T G T O	Dimorphisme
Ahate	O B X B E D I R E P A D M	Canard
	X O J O D G O S I B L O F	
	Z O P H R M B E M I E M G	
	T D X O B I N R Z O G B S	
	M E T A M O R F O S I E X	

Quizz

Comment appelle-t-on les animaux qui pondent des œufs ?	•	• Bibiparo
Quel animal a huit pattes ?	•	• Zortzi
Quel animal est aveugle et a de longues griffes ?	•	• Araknidoa
Comment appelle-t-on les animaux qui ne pondent pas d'œufs ?	•	• Feromonak
Comment s'appelle la famille des araignées-loup ?	•	• Satora
Combien de yeux on les araignées ?	•	• Obiparo
Qu'utilisent les araignées femelles pour attirer les mâles ?	•	• Armiarma

Mots Fléchés

- Grand échassier au long cou et au longues pattes. Chez les adultes la tête est noire et blanche.
- Insecte dont les 8 pattes font jusqu'à 4 fois la taille du corps.
- Oiseau aux grandes ailes qui les fait sécher en les ouvrants.
- Animal qui vit sous terre et qui construit deux sortes de galeries de 20 à 25cm de la surface.
- Type d'animal qui pond des œufs comme les insectes.
- Type d'animal qui ne pond pas d'œufs, comme les mammifères.





LES AMIS DE L'ABBAYE



Photo G. Endreko

A la mémoire

Dans ces colonnes nous souhaitons rendre hommage à Beñat Fourgs, Curé de notre Paroisse Nive Adour pendant 16 ans, pour le rôle essentiel qui a été le sien dans notre volonté commune de réhabilitation de Notre Dame de Lahonce.

Né le 22 mars 1941 à Vielle-Saint-Girons, Beñat a été ordonné prêtre à Lourdes en 1967. Durant plusieurs années il a eu la responsabilité d'aumônier national du Mouvement Eucharistique des Jeunes. En 1980 il devient aumônier du collège Largenté à Bayonne puis est nommé curé de la paroisse de Saint Pierre d'Irube le 20 mai 1992 et devient, en Octobre 1998, le premier curé de la nouvelle paroisse «Saint-Pierre de Nive-Adour » (regroupement des églises de Saint-Pierre d'Irube, Mouguerre, Lahonce, Urt, Urcuit et Villefranque).

Beñat Fourgs a célébré sa dernière messe paroissiale à Lahonce le 10 août 2008 quelques jours après avoir assisté et béni la première tranche de restauration de l'Abbaye. Parti prêtre coopérateur dans la paroisse voisine de «Saint-Etienne de Bayonne» il s'est retiré à Hendaye le 1 septembre 2016 et nous a quitté le 13 janvier 2026.

Dans le cadre de la restauration de Notre Dame de Lahonce, Beñat Fourgs a été en 2002 membre de la commission extra-municipale qui a décidé de faire connaître le rôle joué par l'Abbaye dans la pacification et la christianisation du Labourd au XIIème siècle et de rendre à l'église paroissiale de Lahonce son rang d'Abbaye oublié depuis la Révolution de 1789 après l'exclusion de son dernier Prieur Prémontré.

Benat en tant que Curé et affectataire des lieux a permis ainsi que l'Histoire de notre Abbatale et l'œuvre des Prémontrés retrouvent leur place dans notre Patrimoine Labourdin.

Nous tenions ici à honorer sa mémoire.

Visites de l'Abbaye



Au cours de l'année

L'association propose sur réservation, deux types de visites pour groupes ou scolaires :

- visite de l'Abbaye et de son site d'une durée d'une à deux heures, visite qui peut être agrémentée d'un pique-nique (abri possible et toilettes).

- programme d'une journée autour de l'Abbaye comprenant une visite de 2h..le matin, un pique-nique sur place ou au lac de Lahonce avec une promenade commentée de 1km. (niveau facile) et une conférence en salle sur le thème des « îles de l'Adour ».

Les visites se préparent et se font sur réservation en prenant rendez-vous avec le « Passeur d'histoires » de l'Abbaye (coordonnées ci-dessous).

Période estivale

Voici les dates et horaires proposés pour s'inscrire aux visites guidées durant cet été 2026 :

- Dimanche 28 juin à 18H.

Associations

- Dimanche 12 et 26 juillet à 18H.

- Dimanche 2, 9, 16, 23 et 30 août à 18H.

Le regroupement des visiteurs se fait sur le fronton attenant à l'Abbaye après inscription préalable, pour l'une ou l'autre de ces dates, auprès du « Passeur d'histoires » de l'Abbaye (coordonnées ci-dessous).

Les visites sont accessibles aux visiteurs à mobilité réduite et sont d'une durée d'environ 1h30.

Entrées : « libre participation » au bénéfice de la restauration du mobilier de l'Abbaye

Coordonnées du « Passeur d'histoires » de l'Abbaye, Max Wojtyniak (06 73 40 13 07 ou par mail maxwojtyniak@gmail.com).

Journées Européennes du Patrimoine :



Comme chaque année nous participerons aux Journées Européennes du Patrimoine (JEP) qui cette année ont pour thème : patrimoine en péril et patrimoine de la photographie. Notre participation se fera sous le label : « l'Histoire d'une restauration, la Restauration d'une histoire ».

Nous évoquerons la restauration récente de l'Abbaye qui a accompagné et remis en lumière le rôle des Prémontrés en territoire labourdin.

Nous vous présentons le programme en cours de finalisation de ces journées :

- Vendredi 18 septembre : visites réservées aux scolaires. Elles sont préparées avec l'enseignant afin de privilégier l'objectif pédagogique de la visite. Prendre contact avec le « Passeur d'histoires » (coordonnées ci-dessus)

- Samedi 19 septembre : portes ouvertes de 10h à 18h avec informations sur place. Visite guidée à 18h.

En soirée concert à l'Abbatiale

- Dimanche 20 septembre : 10h messe des JEP.

Portes ouvertes de 11h30 à 18h et visite guidée à 18h.

A midi apéritif offert aux lahonçais

16h. conférence sur le thème des Journées du Patrimoine.

Pendant ces trois journées une exposition sur les travaux de restauration de l'Abbaye sera présente ainsi qu'une présentation sur les « 900 ans Prémontrés »

Soyez attentifs aux annonces à venir entre autres sur les sites de l'Abbaye

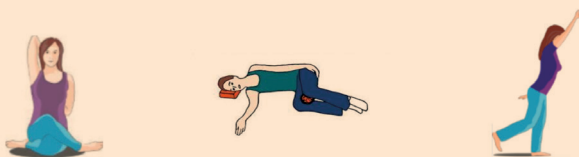
(Abbayedelahonce-lesamis.fr) ou de la Mairie de Lahonce

ainsi que dans la Presse, nous prévoyons l'organisation d'un concours photos avec « l'Abbaye » pour sujet .

Nous vous souhaitons un bel été.

ASSOCIATION ART MOUVEMENT SANTE

Programme des ateliers corporels



Enfants - Adultes - Spécial Senior- Saison 2026-2027

Nous proposons dans un cadre chaleureux un enseignement adapté aux besoins spécifiques des âges de la vie.

L'enseignement est transmis par des professionnelles de la santé, de l'éducation et des arts , diplômées d'état.

ATELIER DANSE ENFANT : EVEIL A LA DANSE pour les enfants de 3 à 5 ans

Rentrée : Mardi 22 septembre 2026 (1er cours découverte)

COURS : Eveil à la danse 3- 5 ans : Mardi 17h15 à 18h

Les Ateliers de Danse ART MOUVEMENT SANTE, associent à l'exploration des aptitudes corporelles basées sur le développement sensoriel de chaque enfant, le développement de ses aptitudes créatrices à imaginer, créer, se représenter et symboliser. Musique, rythme, espace, objets (tels que rubans, ballons, tissus) sont les supports pédagogiques utilisés pour stimuler son développement psychomoteur, favoriser son plaisir créatif et expressif dans le mouvement dansé. Une pédagogie active pour permettre à chaque enfant d'évoluer et de s'épanouir par la danse.

ATELIER CORPOREL ADULTE : une « gymnastique douce » qui prend soin du corps et de l'esprit : LA GYMNASTIQUE HOLISTIQUE Méthode EHRENFRIED®

Pourquoi pratiquer la gymnastique holistique ?

Educative : elle nous apprend à mieux comprendre notre corps, à nous connaître, à développer notre confiance dans notre ressenti, à nous familiariser avec notre anatomie. Elle nous permet d'être à l'écoute de nos possibilités dans le mouvement, de repérer les limites de notre corps, les respecter dans l'avancée des apprentissages. Elle rend sensible à la sensation, développe notre aisance, module notre tonus, modifie l'image de soi.

Préventive : elle stimule et entretient les grands systèmes qui régissent notre équilibre de vie : Circulatoire. Cardio-respiratoire. Digestif. Nerveux. Neuro végétatif. Neuro-musculaire. Ostéoarticulaire et musculo-tendineux. Elle prévient les effets de l'arthrose, les surmenages musculaires et tendineux ainsi que les diverses problématiques liées aux déséquilibres de la posture comme aux stress physiques et psychiques.

Différents cours – hebdomadaires – mensuels- pour prendre soin de son corps

COURS HEBDOMADAIRE GYMNASTIQUE HOLISTIQUE (tout public)

Rentrée le lundi 14 septembre 2026 (1er cours découverte)

Lundi : 18h45 à 20h15 (hebdomadaire de sept à juin)

Mardi : 9h à 10h30 (hebdomadaire de sept à juin)

Mardi : 12h à 13h30 (hebdomadaire de sept à juin)

COURS HEBDOMADAIRE GYMNASTIQUE HOLISTIQUE « SANTE PLUS »

Mardi 10h40 à 12h dans une approche globale de l'équilibre du corps (tout public)

Le Périnée – (du mardi 22 septembre au mardi 10 novembre)

La colonne vertébrale : (du mardi 17 novembre au mardi 12 janvier)

La respiration : (du mardi 19 janvier au mardi 9 mars)

Ancrage équilibre stabilité : (du mardi 16 mars au mardi 4 mai)

COURS MENSUEL GYMNASTIQUE HOLISTIQUE « SPECIAL SENIOR »

Une fois par mois les lundis (1er cours découverte)

COURS Lundi : 10h30 à 12h

JOURS (21 septembre, 12 octobre, 9 novembre, 7 décembre, 11 janvier, 1 février, 1er mars, 5er avril, 3 mai, 7 juin)

PROGRAMME EQUILIBRE DE L'AGE pour les 60 ans et plus
Gratuité du programme EQUILIBRE DE L'ÂGE pour 14 participants

Reçoit le soutien : CDF 64- Département 64 – Carsat 64 – Marie de Lahonce

Mardi hebdomadaire : de 14h à 15h30

Début du programme : le mardi 3 novembre 2026

Fin du programme : le mardi 9 mars 2027 :

Un plus

COURS HEBDOMADAIRE VIA ZOOM EN GYMNASTIQUE HOLISTIQUE

Lundi hebdomadaire : 8h30 – 10h

LIEU DES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

Salle SETOAIN (Le Foyer) 1er étage – LAHONCE : 684 Route de l'abbaye - Lahonce

RENSEIGNEMENT- INSCRIPTION – TARIF 2026-2027 :

TEL : 06.82.17.69.43

MAIL : artmouvementsante@orange.fr

ESKULARI

La saison est arrivée à son terme et nous pouvons être satisfaits de nos jeunes, tant pour leur assiduité aux entraînements que pour leur implication dans les diverses compétitions (tournoi en trinquet, Punpa Ttiki) malgré l'absence de résultats notables.

Le moment fort du printemps aura été la participation du club à la Korrika qui traversait Lahonce pour la première fois (berriz ere ikusi dugu euskararen eta pilotaren lotura/ une preuve de plus du lien entre l'euskara et la pelote).

Comme chaque année nous proposons une initiation dans les programmes d'été des 4 centres de loisirs concernés par le club (Villefranque, Mouguerre, Briscous et Lahonce).

Après la prochaine rentrée scolaire les entraînements reprendront début octobre, au mur à gauche de Briscous et à la salle Kiroldegi de Lahonce pour les plus jeunes, aux trinquets de Villefranque et Lahonce pour les plus aguerris (renseignements : 06 13 72 22 65).

Enfin reprenez les dates du tournoi Elite Pro 2026 au trinquet de Villefranque : 1/2 finales le mercredi 30 septembre et finale le samedi 3 octobre.





GYMNASTIQUE ADOUR

L'association GYM ADOUR propose divers cours de gymnastique, pilates et stretching, ainsi répartis :

- Pilates les lundi à 17h30 et à 18h20 et mardi à 9h00 (cours de 45 min)
- Gymnastique le lundi à 19h10

(cours d'1 heure)

- Stretching les mardi à 9h50 et mercredi à 9h (cours de 45 min)

Les cours sont dispensés par une professeur diplômée, et sont accessibles uniquement aux adultes (femmes et hommes), sportifs ou non, à partir de mi-septembre jusqu'à fin juin. L'association dispose de tapis de gym, ainsi que divers accessoires pour la pratique des activités (poids, élastiques, steps, ballons...)

Pour ceux qui souhaitent venir nous rejoindre, nous proposons un essai gratuit et sans engagement de 2 séances.

Pour plus de renseignements (tarifs, date de reprise des cours...), vous pouvez contacter l'association par mail à l'adresse : gymadour.lahonce@gmail.com

Vous pouvez également nous rencontrer :

- au forum des associations qui se tiendra le 5 septembre 2026.
- avant ou après les cours.

L'association GYMNASTIQUE ADOUR vous souhaite un très bel été et espère vous voir très nombreux à la rentrée !!

HIK HASI



Hik Hasi, association qui œuvre pour la promotion de la langue basque continue d'assurer sa mission première : la pratique de l'euskara à travers les cours d'apprentissage et le chant **Les cours de basque pour adultes** : Les cours se sont déroulés à Lehunte/Lahonce avec Martine Charron et 2 nouveaux enseignants : Ana Mari et Marko. Nous avons ainsi permis à une trentaine d'élèves répartis en 3 groupes de commencer ou de poursuivre leur apprentissage de l'Euskara. A noter que tous ces efforts produits depuis de longues années ont eu comme récompense le passage de la Korrika à Lehunte. Il s'agit là de la reconnaissance du travail fourni par les enseignants mais surtout par les élèves !!!!

Le chant : Il s'est déroulé à raison d'une répétition tous les 15 jours. 40 chanteurs inscrits assurent des répétitions permettant de réunir à chaque fois une trentaine de participants. Les répétitions sont toujours dirigées par Isabelle la prof de chant accompagnée de Yann à la guitare et Evelyne à l'accordéon. Une sortie à la cidrerie regroupant les deux sections a été organisée. Le bus quasi plein a résonné jusque bien tard dans la soirée.

Lors des fêtes de Lehunte, nous avons organisé le Lehuntzen Kantuz qui a eu lieu le samedi en fin d'après-midi avec nos amis chanteurs des groupes voisins.

A noter que la journée du chant Aturri Ondo Kantuz, ouverte à tous et organisée conjointement par les groupes de Bardotse, Beskoitze, Mugere, Hiriburu et Milafranga se déroulera cette année le dimanche 4 octobre 2026 à partir de 11h à Bardos. Cette journée qui voit près de 250 chanteurs mais ouverte à tout le monde est organisée au bénéfice des Ikastolas de Bardotze et Beskoitze qui travaillent toute la journée. Les enfants de ces Ikastolas et de la section Bilingue de l'Ecole de Lahonce nous proposeront également des chants en commun.

Euskara ikasi nahi baduzue edo euskaraz kantatzeko zatozte Hik Hasi Lehuntzeko Gau eskolarat.

Si vous êtes intéressés par nos activités qui reprendront début Octobre, n'hésitez pas à prendre contact avec nous :

Kako DABBADIE : 05.59.31.72.33.

Martine CHARRON : 05.59.31.55.49.

Nous serons également présents lors de la journée intercommunale des associations qui se déroulera le 5 septembre à Lahonce . Guk Euskaraz, Zuk zergaitik ez ?

LAHONCE KORRIKALARIAK

Nous avons le plaisir d'annoncer la création de notre nouvelle association de course à pied, ouverte à toutes et à tous, quel que soit le niveau de pratique. Que vous souhaitiez débiter en douceur, reprendre une activité physique ou préparer des objectifs sportifs plus ambitieux, vous trouverez au sein de notre association un cadre convivial et motivant.

Au-delà de l'aspect sportif, l'association souhaite également participer au développement des chemins pour se balader en

pleine nature et rejoindre d'autres communes avoisinantes. Nous invitons toutes les personnes intéressées à venir nous rencontrer et à découvrir nos activités lors du forum intercommunal des associations qui se tiendra à Lahonce le 5 septembre.

Rejoignez nous pour partager le plaisir de courir, se dépasser et vivre ensemble de nouveaux défis sportifs.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter directement. Nous vous attendons nombreux pour cette nouvelle aventure sportive et humaine !

Joffrey et Guillaume

06 69 66 84 36



ASSOCIATION MUSICALE DU VAL D'ADOUR

L'Association Musicale du Val d'Adour a clôturé son année par l'audition de ses élèves à la salle Indarka d'Urcuit, un beau moment musical entre élèves, professeurs et familles.

Elle prépare déjà la rentrée 2026/2027 avec des cours d'éveil musical, de formation musicale et de nombreux instruments : piano, guitare, batterie, percussions, saxophone, flûte traversière, clarinette, etc. Les inscriptions auront lieu le mercredi 9 septembre à 18h30, à la salle des mariages à Lahonce.

Pour tout renseignement, contactez-les à musicvaldadour@gmail.com.

PATCHWORK

Les ateliers de patchwork ont lieu tous les lundis après-midi de 14h à 17h hors vacances scolaires au foyer des jeunes. De plus une fois par mois nous faisons une journée continue à partir de 11h afin d'apprendre une nouvelle technique.

Pour faire du patchwork, pas besoin d'être une couturière aguerrie, avec seulement de la patience et de la minutie on obtient de très bons résultats. Donc si vous êtes tentées n'hésitez pas à nous rejoindre.

Nos ateliers se terminent fin juin et reprendront le 7 septembre. En septembre aura lieu également à Mouguerre une « journée de l'amitié » qui regroupe les « patcheuses » du département. Cette nouvelle « année scolaire » sera marquée par l'exposition de nos ouvrages au printemps 2027.



TROUP'ADOUR

Le 20 juin 2026, l'association Troup'Adour a présenté son nouveau spectacle à la salle Kiroldégi. Comme chaque année, les adhérents de Troup'Adour ont travaillé tout au long de la saison pour créer et présenter un spectacle original mêlant le chant, la danse, et la mise en scène.



Pour la deuxième année consécutive, ce spectacle a été enrichi par une collaboration avec trois écoles de musique : l'École de Musique du Val d'Adour, Musikas et le Conservatoire Maurice Ravel de Biarritz. Nous sommes particulièrement fiers de ce partenariat qui permet à une association amateur et entièrement bénévole de partager la scène avec des établissements d'enseignement musical reconnus. Cette initiative, encore peu courante dans notre secteur, favorise les échanges artistiques entre musiciens, chanteurs et danseurs de tous horizons.

La rentrée de l'association aura lieu courant du mois de septembre 2026. Nous proposerons à nouveau :

- des ateliers de danse destinés aux adultes ;
- des ateliers de chant ouverts aux enfants à partir de 6 ans ainsi qu'aux adultes.

L'objectif de cette nouvelle saison sera la création d'un nouveau spectacle qui sera présenté à l'été 2027.

Pour tout renseignement complémentaire ou pour les inscriptions, vous pouvez contacter Mélanie ROUSSEAU (présidente) au 06 34 23 04 36.

TRUKATU



TRUKATU a 10 ans en 2026 !

L'association a été créée en 2016 à Lahonce. Les premières actions, telles que la bourse aux plantes, la boîte à livres, la cabane à dons, l'apéro 0 déchet, ont permis de faire connaître Trukatu, dont les membres partagent l'envie de créer des liens, de favoriser l'entraide, de préserver notre environnement, avec une bonne dose d'humour et de dérision.

2026 a déjà été riche en activités : bourse aux plantes, remise en état du verger communal, développement de jardins partagés, l'organisation d'un cinéma en plein air...

Et pour sa dixième année, sont au programme :

- Une Fête des Pommes, prévue début octobre, à TRUKATOULMONDE. Un endroit communal, (entre le lac de Lahonce et le terrain de foot) où l'on peut se retrouver pour jardiner et participer aux diverses animations, où toute l'équipe s'occupe et entretient le verger. Un projet qui permet de découvrir le goût de faire ensemble, de créer du collectif et de faire de bons légumes et du bon jus de pommes ! Ce sera donc l'occasion de fêter les récoltes et les nouvelles amitiés. Un moment festif comme on sait les faire, avec pressage de pommes, musique, chants et animations trukatiennes.

L'association des aînés de LAHONCE, ATXIK ETA SEGI : Une nouvelle présidence et toujours le même esprit !



Depuis le 1^{er} avril 2026, Martine Larrouture a pris la présidence de l'association ATXIK ETA SEGI, succédant à Jean Marie Saldiboure que nous remercions sincèrement pour son engagement, sa disponibilité et le travail accompli au service de l'association au fil des années.

Avec le soutien du conseil d'administration, composé de Geneviève Aphecetche, René Cabanne, Christian Etcheverlepo, Pierre Etcheverlepo, Jean-Marie Iribarren, Michel Larrayoz, Simone Marcel, Renée Michelena, Alain Siebert, Christiane Siebert et de André et Yvette Lafourcade, cooptés pour renforcer l'équipe, la nouvelle présidente souhaite poursuivre les actions qui font la richesse de notre Association : favoriser les rencontres, l'Amitié, la convivialité et le plaisir de partager des moments ensemble.

ATXIK ETA SEGI propose tout au long de l'année de nombreuses activités : voyages, sorties, repas, pétanque, jeux de cartes et moments festifs. Plus qu'un club, l'association est un véritable lieu de partage où chacun peut entretenir sa bonne humeur et sa jeunesse d'esprit, quel que soit son âge ! L'association souhaite également accueillir de nouveaux adhérents. Si vous avez envie de participer à des activités variées, de faire de nouvelles connaissances et de vous investir dans la vie locale dans une ambiance chaleureuse et conviviale, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Au plaisir de vous accueillir prochainement au sein de l'association ATXIK ETA SEGI !

Martine LARROUTURE et le Conseil d'Administration,
Tel. : 06 83 42 65 84 - Mail : atxiketasegi@gmail.com

Hélas pour ce jour là, notre txistulari vedette OTTO, Claude Lesgourgues n'est pas présent physiquement parmi nous ! (Décédé le jeudi 28 mai 2026) Mais dans nos cœurs et nos pensées positives et conviviales. SHOW MUST GO ON !!!!! Nous vous souhaitons de belles fêtes, de bonnes vacances d'été et nous attendons déjà la reprise en octobre..... Pour une nouvelle année... De danses populaires....

La rentrée : lundi 5 octobre 2026 à partir de 18h30 salle Bilgunea.

Les Contacts : Président Fredo : 06 03 22 51 22

Secrétaire Laurendi : 06 08 27 34 65

Trésorière MY : 05 59 31 66 34

Mail Ttirittak : ttirittak.elkartea.lehuntze@gmail.com

PINCEAUX CHEVALETS ET BONNE HUMEUR

Cette année 2025-2026, riche de couleurs, de rencontres et de partage s'est achevée par notre exposition où nous avons présenté les réalisations des élèves, enfants, adultes,



débutants, confirmés et de notre professeur.

Une année encore où Sandrine Paolinetti, notre professeur, aura fait preuve de patience, conseils avisés, bienveillance par sa présence éclairée et passionnée lors des différents cours, mais aussi lors des événements de la commune (forum des associations, Téléthon, exposition, etc ...)

Nous vous donnons rendez-vous pour le forum des associations le 5 septembre 2026, où nous pourrons vous accueillir, vous écouter, vous séduire et vous montrer que c'est possible...

Cours adultes : jeudi 9h-11h et 11h - 13h et le vendredi de 9h30 à 13h30 - Cours enfants : mardi 16h30 - 18h

Début des cours prévu mi-septembre - Salle communale

Pour tout renseignement : aquarelle.lahonce@gmail.com

06.81.07.80.15 / 06.08.58.46.03

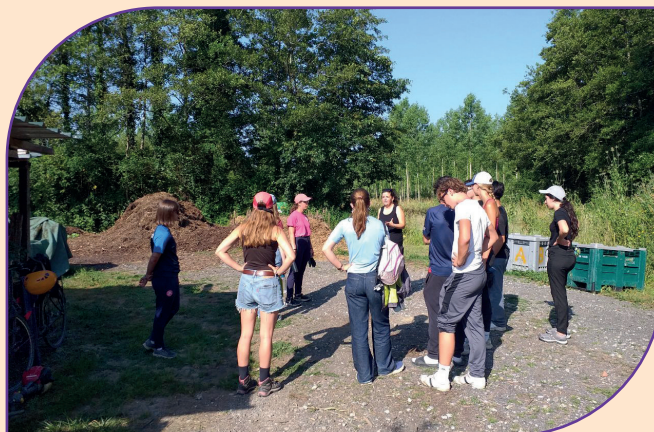
LES CARRIOLES VERTES

Mercredi 17 juin, nous avons eu le plaisir de recevoir, avec l'association Trukatu, qui depuis la fin 2025 a pris en mains la gestion d'un verger et initié un projet de jardins collectifs dans les Barthes, une vingtaine de jeunes, venus de différents coins du monde. Cette journée a été organisée dans le cadre du chantier environnement qui a eu lieu ces dernières 2 semaines sur les différents espaces naturels sensibles du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques.

Les jeunes volontaires nous ont apporté leur aide sur différents chantiers d'entretien : réparation de notre composteur pédagogique, déplacement d'un tas de broyat, tamisage du compost... L'occasion d'échanger sur leurs parcours déjà très riches, sur leurs motivations, et évidemment de parler de notre sujet favori : le compost !!!

Une très belle journée ponctuée par la venue de nombreux représentants des institutions locales et régionales, auxquels Trukatu et Les Carrioles Vertes ont pu présenter leurs projets associatifs.

Un grand merci à Peio Lambert du Département 64 pour l'organisation de cet événement et au plaisir de renouveler l'expérience !



• Le ramassage des pommes dans le verger communal mais aussi dans les jardins de Lahonçais. Cette collecte aura lieu le 12 ou le 19 septembre prochain (date à valider). Si un don de pommes pour faire un jus local vous intéresse, contactez-nous par mail (trukatulehuntze@gmail.com) ou Béatrice, par téléphone, au 06 74 09 83 25.

• La création d'une nouvelle boîte à dons, pour remplacer l'ancienne qui n'était pas déplaçable en l'état, suite aux travaux en cours à l'école. Une super équipe motivée s'organise pour faire revivre cette cabane chère à tous, petits et grands.

• La commande groupée de kits photovoltaïques pour produire son énergie renouvelable pour sa consommation électrique "talon" (veilles, VMC) pour un budget entre 100 et 150 euros. Si vous souhaitez y participer, vous pouvez contacter thierry.marneffe@gmail.com.

Nous serons ravi.e.s de vous compter parmi nous pour élargir la Trukateam, que vous soyez des fans inconditionnels ou que vous ayez envie d'en savoir un peu plus !

Vous pouvez venir à notre rencontre tous les mercredis après-midi et samedi matin, au verger communal (entre le terrain de foot et le lac). Au plaisir de futurs échanges.

Rejoignez nous! Car c'est en partageant que l'on devient riche !

TTIRITTAK



Cette année, nous ne récapitulerons pas toutes les attractions et animations où nous participons pour notre beau village (téléthon, carnaval, patrimoine, Noël et autres...) ainsi que des interventions dans les maisons de retraite (Bayonne, Capbreton, Angresse, Biarritz...) et surtout les fêtes de Bayonne.

En association avec Dantza Dança de Angresse.

Toujours avec beaucoup de plaisir de complicité.

C'est normal ! Et avec joie. Toujours présents.

Cette année, fait marquant et exceptionnel : KORRIKA est passée en plein centre ville de Lahonce. C'était le super luxe de voir tout notre village en émoi et surtout une participation maximale... Du jamais vu . Magnifique ! GORA EUSKARA.

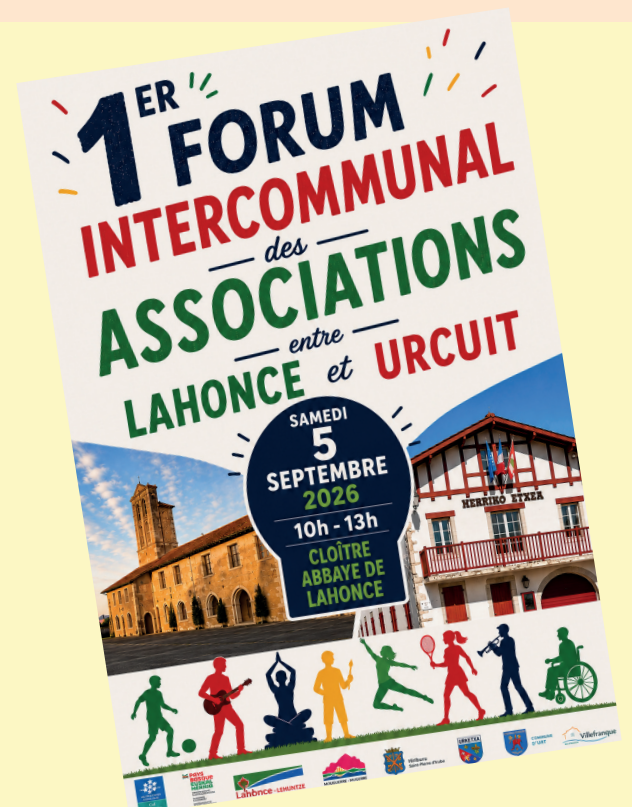
Et bien entendu avec nos amis musiciens Toulousains et nous, accompagnés par le son du txistu de Otto et Xofi pour les mutxiko.

Évidemment, nous étions à Herri Urrats comme d'habitude. Mais cette année, il n'y aura pas « MUTXIKO POUR TOUS » le dimanche des fêtes de Lahonce. Nous ne comprenons pas pourquoi !!! (voir programme des fêtes) Dommage !

Par contre, le point positif est notre TTIRITTAK Eguna :

Il a eu lieu le dimanche 7 juin à Bilgunea sous le soleil (sans la messe car le calendrier ne correspondait pas).

31 ans de vie et de joie pour danser, rire et partager car nous sommes Lahonçais et fiers.



LE 1^{ER} FORUM INTERCOMMUNAL DES ASSOCIATIONS AURA LIEU À LAHONCE !

Sur l'impulsion de la CAPB, le premier forum intercommunal Lahonce-Urcuit aura lieu le samedi 5 septembre 2026 de 10h à 13h dans le cloître de l'Abbaye de Lahonce (repli salle Kiroldegi).

Ce 1^{er} forum permet à tous de mutualiser les agendas mais surtout de vous offrir une vision plus large des associations présentes sur notre commune et chez nos voisins d'Urcuit. Elles auront à cœur de vous présenter leurs activités et de répondre à vos questions.

Nous vous attendons nombreux pour venir découvrir votre prochaine activité....ou qui sait, votre prochaine passion !

Les règles de bon voisinage



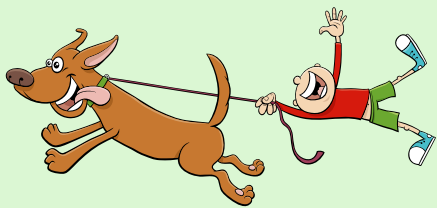
Le règlement sanitaire départemental, publié au recueil des actes administratifs et des informations du 5 janvier 1995 et consultable sur le site de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques http://www.pyrenees-atlantiques.pref.gouv.fr/sections/publications/reglements_sanitaire/, s'applique à toutes les communes du département. Il fixe les règles à respecter en matière d'hygiène et de salubrité publiques. Voici quelques éléments qui pourront concourir à clarifier certaines questions fréquemment posées en Mairie sur les règles de bon voisinage.

Élimination des déchets verts (art. 84)

Déchets verts, résidus de tontes et d'élagage : nous rappelons qu'il est strictement interdit de se débarrasser de ces déchets sur des parcelles publiques ou privées, de les brûler à l'air libre, tout d'abord par simple respect de la propriété d'autrui. Outre l'aspect esthétique, ces dépôts sauvages sont également susceptibles d'introduire ou diffuser des espèces végétales indésirables qu'il sera par la suite impossible d'éradiquer.

- La Commune dispose d'une déchetterie où chacun peut les apporter, les mardi, jeudi, vendredi matin et samedi.
- La Commune propose aux particuliers la location de la benne (160 €) qui sera ensuite acheminée à la déchetterie.
- Les déchets peuvent être mis en attente en bord de route ou de chemin, jusqu'à la location de la benne, à condition que cela ne gêne pas la circulation routière ou piétonnière.

Animaux domestiques



• Déjections (art. 99-2)

Les propriétaires d'animaux doivent veiller à ce que leurs besoins soient faits dans les caniveaux de routes ou ramassés et mis dans les poubelles prévues à cet effet.

• Divagation (art. 99-6)

Tout animal doit être tenu en laisse conformément à l'arrêté municipal du 5 mai 1980. Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques dans les parties communes et espaces extérieurs des immeubles, dans les rues, sur les places, dans les parcs et jardins et autres lieux publics.

Il est interdit d'abandonner des animaux en quelque lieu que ce soit en dehors des refuges destinés à cet effet. Si vous trouvez un animal divagant vous devez prévenir la Mairie. Les agents communaux les récupéreront et mettront les animaux dans un lieu clos, la fourrière Txakurrak venant les récupérer.

• Chiens dangereux

Les propriétaires ou détenteurs de chiens d'attaque (catégorie 1) et de chiens de garde et de défense (catégorie 2) doivent être titulaires d'un permis de détention au 1^{er} janvier 2010, délivrés par la Mairie au vu notamment d'une évaluation comportementale et d'une attestation d'aptitude du maître.

• Bruits d'animaux (art. 104)

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Bricolage, jardinage (art. 103-2)

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, en particulier tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués qu'après avoir pris toutes mesures utiles pour préserver et le repos et la tranquillité du voisinage. Si malgré ces mesures, tout risque de gêne du voisinage ne peut être écarté, ces travaux ne pourront être effectués que :



- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Nuisances sonores

Le principe général est que tout bruit gênant, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit. Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, instruments, appareils diffusant de la musique ou ménagers, machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

Elagage

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie) et n'entravent pas le passage des camions poubelle. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public. (article 671, 672, 673 du code civil)



À la rencontre d'une Lahonçaise...

« Bonjour Tiphaine !

Tu as bouclé le 14km de la course de Lahonce « Lahrose » début mars en 1h04 et tu es arrivée Première des féminines, BRAVO ! Cela t'a fait monter sur la 1^{re} marche du podium ! Qu'as-tu pensé de cette course ? »

J'ai beaucoup aimé le parcours, il y avait plein de chemins que je ne connaissais pas encore, c'était très varié entre des parties en forêts, des belles montées (Outch Lahonce ça grimpe bien !) et des belles descentes ! C'est une course qui est très variée, y'en a pour tous les goûts ! Ça m'a donné envie d'investiguer encore plus les chemins de la commune.

« As-tu fais d'autres courses marquantes cette année ? Comment t'y étais tu préparée ? »

Oui j'ai participé au Marathon de Paris qui a eu lieu mi-avril. J'ai suivi un programme de 3 mois avec 4 entraînements par semaine que j'ai menés avec le plus de rigueur possible dans le but de vivre cette expérience avec le maximum de plaisir.

« Et finalement est-ce que ça a été le cas ? J'ai vu que tu avais mis 3h16, c'est impressionnant ! »

Oui j'ai essayé de gérer le mieux possible mon début de course pour éviter ce fameux mur du 30^e km. J'ai pris plaisir quasiment tout le long, l'ambiance était dingue, je me suis sentie portée par tous les encouragements bien que je ne connaissais personne sur place ! C'est l'une des courses où j'ai ressenti le plus d'émotions.

« Est-ce que ça t'a donné envie de faire d'autres marathons ? »

Oui clairement ! je suis inscrite pour le marathon de Séville en février 2027 ! Mais j'adore le trail aussi pour le côté nature et aventure donc cette fin d'année je suis inscrite sur 2 trails : le 43 km du GRP à Saint-lary et le 62 km des Templiers.

« Génial ! Comment arrives-tu à caser tes entraînements entre la vie de famille et ton travail de kinésithérapeute ?! »

Effectivement ! Gérer le planning c'est sport mais en s'organisant à l'avance ça se passe bien ! Je t'avoue que le temps est précieux ! J'ai la chance de pouvoir adapter mes horaires de travail, je place souvent mes entraînements entre 12h et 13h30, 3 fois par semaine pour moins m'échapper le week-end.

« Que t'apporte la pratique sportive ? »

Le sport me fait vraiment du bien sur le plan physique et mental. Maintenant que j'ai goûté au sport santé, et aux bienfaits que cela procure je l'intègre totalement dans mon équilibre de vie. Je me sens plus dynamique, plus proactive et efficace au travail et également plus alignée. C'est le message que je fais tout le temps passer à mes patients et que j'essaie d'inculquer à mes enfants. Le sport permet de se sentir vivant et renforce l'estime de soi. On ne devrait pas s'en priver !

« Veux-tu rajouter quelque chose pour terminer notre échange ? »

Volontiers, j'aimerais mettre en avant la nouvelle association lahonçaise de course à pied qui débutera à la rentrée de septembre ! L'élan de Guillaume et Joffrey à créer « Lahonce Korrika Lariak » est très positive : ils veulent rendre ce sport à la base individuel en une activité de partage et de convivialité ! J'encourage tous les Lahonçaises et Lahonçais, débutants comme confirmés, à nous rejoindre aux entraînements !



A noter Gogoan hartzeko

Numéros urgence

Pompiers : 18

Gendarmerie : 05 59 42 53 10

Numéros essentiels

ACCUEIL MAIRIE DE LAHONCE :

Accueil du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

Pour prendre rendez-vous avec Madame le Maire ou ses adjoints, téléphonez au secrétariat au 05 59 31 55 10 ou adressez votre demande par e-mail : contact@lahonce.fr

Agence Postale de Lahonce : 05 59 55 51 35.

Ouverture du lundi au samedi de 8h45 à 12h15.

Lever du courrier : du lundi au vendredi 13h30 et le samedi 10h.

Ecole de Lahonce : 05 59 31 51 54

Cantine – accueil périscolaire de Lahonce : 05 59 31 62 44

Déchetterie de Lahonce : 05 59 42 02 07

Située route de l'Abbaye - CD 161 (à proximité du PN 348)

Ouverture les mardi - jeudi - samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h et les vendredis de 9h à 12h.

Transports

Les horaires des transports sont disponibles sur le site :

Transports inter-urbains : <https://www.txiktak.fr>

Transports scolaires : <https://www.txiktak.fr/le-transport-scolaire>

Taxi Lahonce

Valérie Lafargue - 06 82 67 54 55

valerie.lafargue69@gmail.com

Conciliateur de justice

M. Dominique BOUCHE

M. Jacques TILLIER

Appeler la mairie de Saint Pierre d'Irube pour rendez-vous
tél : 05 59 44 15 27

Assistante sociale

Appeler la Maison de la Solidarité Départementale de Bayonne au 05 59 50 62 62. L'assistante sociale peut se déplacer en Mairie de Lahonce pour vous recevoir.

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Portage de repas, complémentaire santé : CCAS St Pierre d'Irube : tél : 05 59 44 03 53

Pour la location de tables, chaises et benne : contacter Serge au 06 28 31 39 71

Correspondants locaux de presse

SUD OUEST :

Arthur BLANQUET

tél : 06 33 15 21 78

Mail : arthur.blanquetiej@gmail.com.

LA SEMAINE DU PAYS BASQUE :

Karine NOBLE

tél : 06 84 96 25 79 / 05 59 58 05 05

RADIO GURE IRRATIA :

Pierre GUILLEMOTONIA

Mail : regine-higoa@wanadoo.fr

Horaires d'intervention à Gure Irratia : le point info de Lahonce est diffusé un jeudi sur deux aux alentours de 9h10. (106.6 FM)

MEDIABASK :

tél : 09 75 12 16 02

Mail : redaction@mediabask.eus



Fleurs pott' : une ferme florale sur l'île de Lahonce

Installée sur l'île de Lahonce, Manon cultive des fleurs coupées locales et de saison, dans le respect du vivant et au rythme de la nature.

Fleurs Pott' produit des fleurs fraîches destinées principalement aux fleuristes du BAB (Bayonne-Anglet-Biarritz) et de ses environs, afin de proposer une alternative locale aux fleurs importées et de participer au renouveau de la fleur française.

Les particuliers sont également les bienvenus à la ferme du lundi au vendredi, de 15h à 18h. Les matinées sont consacrées à la cueillette des fleurs et aux livraisons auprès des professionnels. Il est possible de venir découvrir les fleurs de saison disponibles et d'acheter des bottes de fleurs fraîchement cueillies ou des bouquets sur commande.

Pour suivre les floraisons et l'actualité de la ferme : Instagram @fleurspott ou <http://www.fleurspott.com>.



● Agenda Noiz, zer



SEPTEMBRE 2026

Samedi 5 septembre : forum des associations Lahonce/Urcuit dans le cloître de l'abbaye de 10h à 13h (repli dans la grande salle Kirolegi si pluie)

Jeudi 10, vendredi 11, samedi 12 septembre : Troquet Vagabond dans le cloître de l'abbaye

Dimanche 13 septembre : Masterclass dans la petite salle Kirolegi organisé par la Voie d'Un Ange

Samedi 19, dimanche 20 septembre : journées du patrimoine

OCTOBRE 2026

Dimanche 11 octobre : messe de rentrée dans la grande salle Kirolegi

Samedi 17 octobre : Fête du feu sur le fronton

Vendredi 25 octobre : vide-grenier organisé par l'association Atxik eta Segi dans la grande salle Kirolegi

NOVEMBRE 2026

Dimanche 22 novembre après-midi : Pièce de théâtre en basque pour les enfants organisée par Hik Hasi dans la petite salle Kirolegi

DECEMBRE 2026

Dimanche 6 décembre : Lahonce fête Noël au profit du Téléthon



À SAISIR

Dernières opportunités Programme Zabaleta !

- T2 à partir de 155 000 € • T3 à partir de 205 000 €
- T4 à partir de 255 000 €



ACCESSION
BAIL RÉEL SOLIDAIRE

Notre nouveau programme
en accession sociale
à Lahonce - 18 appartements
6 T2 / 10 T3 / 2 T4



● La Gazette de Lahonce Lehuntzeko kazeta

Naissances

Jon LACOUTURE	06/12/2025
Anton JANKOVIC-HUBERT	31/01/2026
Jonah PALACIO ZAPLANA	28/02/2026
Aiden SIMON	28/02/2026
Oïhan TEILLAGORRY	16/03/2026
Alba OLIVEIRA FERNANDES	20/03/2026
Camille HOLLOCOU IRIGOIN	01/05/2026
Albane ARDON	02/06/2026
Tylio DOS SANTOS	16/06/2026

Mariages

Rémi POURTAU et Emilie MENDY	25/04/2026
Gad MELKA et Patsy BERREBI	30/04/2026
Rémy MOKHTARI et Adeline MARTIN	08/05/2026
Anthony LEPOINTE et Gaëlle TÉTON	16/05/2026
Jean-Claude GERMAIN et Sonia RAULT	22/05/2026
Romain DUPUY et Carine VIGNACOURT	23/05/2026
Matthieu CATHARY et Laurie ROTELLA-MORAN	27/06/2026

Décès

Thierry ALEXANDRE	05/12/2025
Emmanuel ANSOU	30/12/2025
Mauricette GRACIET née ORDOQUI	26/01/2026
Jacques FRÉCHÈDE	30/01/2026
Jean ELMON	10/02/2026
Marie Thérèse HARGOUS née GAUVIN	12/02/2026
Gilbert LAHARRAGUE	28/03/2026

